

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 27 mai 2025

BULLETIN DE PARTICIPATION

à renvoyer au plus tard le 20 mai à :

su-unsa.gee@syndicat-unifie.net

M – Mme _____

Adresse mail _____ Mobile _____

- ➔ Participera à l'AG : en présentiel en visio conférence
- ➔ Ne participera pas à l'AG
- ➔ Je donne un mandat nominatif

MANDAT NOMINATIF

à renvoyer au plus tard le 20 mai à :

su-unsa.gee@syndicat-unifie.net

Rappel Règlement intérieur SU-UNSA National – Article 8

Lors des assemblées générales, les votes sont exprimés par un outil de vote fiable et infalsifiable choisi et mis à disposition par le Secrétariat national.

Les votes par mandats sont autorisés, dans la limite de 2 mandats nominatifs par adhérents présents physiquement ou à distance. Les actifs ne peuvent porter que des mandats d'adhérents actifs, les retraités des mandats d'adhérents retraités.

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

Demeurant _____

Adresse mail _____ Mobile _____

Adhérent(e) ACTIF RETRAITÉ à jour de cotisation

donne mandat pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée générale de la section SU-UNSA CEPAL du 22 mai 2025 à :

M – Mme _____

Né(e) le _____ à _____

Demeurant _____

Adresse mail _____ Mobile _____

Adhérent(e) ACTIF RETRAITÉ à jour de cotisation

Fait à _____ le _____

Signature (précédée de la mention « bon pour mandat »)

Pour être recevable, ce document doit :

- désigner un mandataire
- être adressé exclusivement par mail à l'adresse électronique suivante :
su-unsa.gee@syndicat-unifie.net
- être reçu au plus tard le 20 mai à 18h00